



Bureau de conseil du Service de l'immigration réservé aux pratiques illégales en matière d'emploi

Ministère de la Justice des États-Unis – Département des Droits Civiques

E-Verify pour les Employeurs : FAIRE & NE PAS FAIRE

(Mise à jour 03/2009)

FAIRE...

- Utiliser le programme pour vérifier que les nouveaux employés sont autorisés à travailler
- Utiliser le programme pour **tous** les nouveaux employés sans distinction de nationalité ou de statut de citoyen
- Utiliser le programme pour les nouveaux employés **après** qu'ils aient rempli le formulaire I-9.
- Remettre immédiatement à l'employé et revoir avec lui l'avis de non-confirmation en attente
- Remettre immédiatement la lettre de références de l'Administration de la Sécurité Sociale (SSA) ou du Département de la Sécurité du Territoire (DHS) à l'employé qui choisit de contester une non-confirmation en attente.
- Autoriser un employé qui a contesté une non-confirmation en attente à continuer à travailler pendant le temps que prend la procédure
- Vérifier quotidiennement les mises à jour de E-Verify concernant la non-confirmation en attente
- Contacter E-Verify si vous pensez qu'un employé a reçu à tort une non-confirmation définitive
- Afficher les avis requis concernant la participation de l'employeur à E-Verify et la charte Anti-discrimination émise par le Bureau de conseil réservé aux pratiques illégales en matière d'emploi (OSC)
- Accepter tout document de la liste B du formulaire I-9 comportant une photo, si c'est le choix de l'employé.
- Assurer la confidentialité des données personnelles des employés et du code d'accès au programme
- Attendre qu'un employé qui n'a pas encore de numéro de sécurité sociale en reçoive un avant de faire une demande sur E-Verify
- Autoriser un employé qui n'a pas encore de numéro de sécurité sociale à travailler jusqu'à ce qu'un numéro lui soit attribué

(VOIR E-VERIFY NE PAS FAIRE AU VERSO)

Pour plus de renseignements, appelez OSC Employeurs : 1-800-255-8155

Malentendants : 1-800-237-2515

www.usdoj.gov/crt/osc



Bureau de conseil du Service de l'immigration réservé aux pratiques illégales en matière d'emploi

Ministère de la Justice des États-Unis – Département des Droits Civiques

E-Verify pour les Employeurs : FAIRE & NE PAS FAIRE

(Mise à jour 03/2009)

NE PAS FAIRE...

- Utiliser le programme pour vérifier les droits des employés déjà en fonction
- Utiliser le programme en cas de « doute » sur l'autorisation de travailler aux États-Unis d'un employé, nouvellement embauché ou déjà en fonction, ou en raison de sa nationalité
- Utiliser le programme pour faire une enquête préalable sur les candidats à l'emploi, à l'exception des Agences pour l'emploi de l'État (State Workforce Agency)
- Influencer ou faire pression sur un employé dans le cas d'une non-confirmation en attente
- Licencier ou prendre quelque mesure que ce soit contre un employé qui conteste une non-confirmation en attente, y compris lui refuser ou réduire les heures de travail prévues, remettre ou annuler une formation, le maltraiter, exiger qu'il fasse des heures supplémentaires, qu'il travaille dans des conditions plus difficiles ou lui faire croire qu'il n'est pas autorisé à travailler, à moins et jusqu'à ce qu'une non-confirmation définitive ou un avis d'absence n'ait été reçu.
- Réclamer à un employé un rapport ou autre document concernant les vérifications de la SSA ou du DHS après qu'il ait dû contacter l'un de ces organismes.
- Demander à un employé de fournir d'autres documents prouvant ses droits après avoir reçu une non-confirmation en attente
- Réclamer certains documents pour les utiliser avec l'outil Photo de E-Verify
- Faire une enquête auprès de E-Verify pour un employé qui attend qu'un numéro de sécurité sociale lui soit attribué.

(VOIR E-VERIFY FAIRE AU VERSO)

Pour plus de renseignements, appelez OSC Employeurs : 1-800-255-8155

Malentendants : 1-800-237-2515

www.usdoj.gov/crt/osc